

Les idées conductrices du Conseil Politique des femmes en Allemagne

I. Le caractère du Conseil politique des femmes

1. Nous sommes un forum, non lié à un parti, pour échanger nos opinions et nos expériences à égalité – ouvert à tous les courants du mouvement des femmes à l'exception des fascistes, racistes ou religieux fanatiques. En cas de doute, la participation est décidée par la réunion préparatoire nationale ou le conseil combatif des femmes. Nous nous considérons comme partie du mouvement combatif international des femmes.
2. Toutes les questions posées par les femmes et les filles, leur entourage et notre société sont débattues.
3. Par notre rencontre internationale et culturelle, nous apprenons à nous connaître, à nous respecter et à prendre conscience de notre force. Nous tissons des liens d'amitié et renforçons notre réseau mondial et notre solidarité.
4. Nous travaillons à droits égaux sur la base d'une ouverture idéologique, pour faire avancer l'intérêt mutuel et pour développer une culture de débat solidaire afin de résoudre des différences.
5. Les hommes sont les bienvenus, s'ils se mobilisent pour les droits des femmes et s'ils réalisent ceci par leur comportement au Conseil.
6. Les résultats de nos échanges sont retenus, par exemple dans une résolution, dans des documents etc., pour attirer l'attention sur la lutte internationale des femmes pour leurs droits et contre l'exploitation et l'oppression.

II. L'organisation du Conseil politique des femmes

1. Nous organisons le Conseil de façon autonome et commune. Chaque femme, chaque groupe, chaque organisation a le droit d'y présenter leurs demandes. En même temps, ils sont responsables de la réussite du Conseil dans son ensemble. Par exemple en prenant en charge une tâche commune au Conseil ou en participant au travail bénévole pour le Conseil.
2. Le profil et la conception du Conseil sont fixés par les réunions préparatoires nationales et ils sont réalisés ensemble selon les décisions.
3. Un *Conseil combatif des femmes* est élu au Conseil politique des femmes et nous tenons à la participation des femmes de nationalités différentes. Il coordonne au niveau national les activités pour la préparation du prochain Conseil politique des femmes et la réalisation de ses décisions.
4. Le Conseil combatif des femmes élit un groupe de coordination, un groupe d'organisation et un groupe de finances. Il nomme également une commission de contrôle des finances (2 personnes).
5. Le Conseil combatif des femmes rend compte de son travail au Conseil politique des femmes, les activités financières inclus.

III. Comment est financé le Conseil politique des femmes ?

1. Nous finançons notre travail en commun, de façon indépendante et autonome. Nous nous appuyons sur notre participation, la vente de nos produits, des dons etc. Nous refusons toute dépendance financière – notre indépendance financière renforce notre confiance en nous-mêmes et montre notre autonomie.
2. Les responsables des finances et la commission de contrôle rendent compte de la situation financière et de leur travail aux réunions préparatoires nationales.
3. Les revenus et un éventuel surplus ne sont utilisés que pour l'élargissement et la préparation du Conseil politique des femmes.